

## 35 collectivités du Morbihan récompensées pour leurs travaux d'économie d'énergie

Trente-cinq collectivités du Morbihan vont être récompensées pour les travaux qu'elles ont conduit dans le domaine des économies d'énergie. M. Henri Le Breton, Président du Syndicat Morbihan énergies, recevra en leur nom un chèque symbolisant cette action.

Le vendredi 6 décembre 2013, Henri Le Breton, Président du Syndicat Morbihan énergies, recevra un chèque au nom de 35 collectivités du Morbihan. Celles-ci ont décidé de valoriser leurs travaux (changement de chaudière, isolation...) effectués entre le 1<sup>er</sup> Mars 2011 et le 28 Février 2012. Les collectivités ont pu effectuer cette valorisation grâce à l'appui de leur Conseiller en Énergie Partagée (CEP), service mis en place par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (Ademe). Les certificats obtenus correspondent à 28 433 935 kWhcumac. Ceux-ci ont été rachetés par la société GEOPLC, société de services en efficacité énergétique, pour un **montant total de 92 410 €**.

### Le dispositif des certificats d'économie d'énergie

Le système des certificats d'économie d'énergie constitue l'un des outils phare de la politique française de maîtrise de la demande énergétique. Il s'inscrit dans la volonté gouvernementale de réduire la consommation énergétique française de 20 % d'ici à 2020 et de moitié à l'horizon 2050. Le dispositif repose sur une obligation de réalisation d'économies d'énergie imposée par les pouvoirs publics aux vendeurs d'énergie appelés les « obligés » (électricité, gaz, chaleur, etc). Ceux-ci sont ainsi incités à promouvoir activement l'efficacité énergétique auprès de leurs clients : ménages, collectivités territoriales ou professionnels.

Le système fonctionne sur des périodes triennales. En fin de période, les vendeurs d'énergie obligés doivent justifier de l'accomplissement de leurs obligations par la détention d'un montant de certificats équivalent à ces obligations. Les certificats sont obtenus à la suite d'actions entreprises en propre par les opérateurs ou par l'achat à d'autres acteurs comme les conseils en énergie partagée.

### Une mutualisation départementale

Les collectivités du Morbihan peuvent donc participer à ce dispositif et valoriser les actions d'économie d'énergies qu'elles entreprennent. Toutefois, le seuil d'éligibilité à ce dispositif est souvent trop élevé pour que les communes puissent y accéder individuellement. Conformément à ses statuts, Morbihan énergies propose aux collectivités de mutualiser la perception des CEE et de déposer un dossier pour leur compte.

L'objectif de cette mutualisation est bien de pouvoir faire bénéficier les maîtres d'ouvrages d'une valorisation financière des travaux d'économies d'énergie souvent conduits par les Conseillers en Énergie Partagée (CEP) du Morbihan, valorisation qui était jusqu'alors perdue ou versée à un tiers. L'ensemble des sommes récupérées est reversé aux communes en fonction de leur action.

### 35 collectivités récompensées

Arradon	Guern	Les Fougerêts	Pleugriffet	Rohan
Baud	Guilliers	Lizio	Ploërdut	Saint-Avé
Brandivy	Guiscriff	Locmalo	Plouay	Saint-Jean-Brévelay
Colpo	La Chapelle Neuve	Malansac	Pluherlin	Séné
Gourin	Le Bono	Neulliac	Pontivy	Theix
Grand-Champ	Le Faouët	Nivillac	Quelneuc	Vannes
Guémené-Sur-Scorff	Le Sourn	Noyal-Muzillac	Questembert	Communauté de Communes de Maoron en Brocéliande

### Morbihan énergies



Établissement public de coopération intercommunale, le Syndicat des énergies contrôle et organise depuis 1965 la fourniture et la distribution d'électricité des 261 communes du département. Autorité concédante, il est aussi maître d'ouvrage et maître d'œuvre de travaux d'extension, de renforcement, d'effacement et de sécurisation sur le réseau électrique. Il assure pour 255 communes les compétences d'investissement en éclairage public ainsi qu'au cas par cas des opérations de diagnostic et de maintenance. Morbihan énergies intervient également dans le domaine des bornes de recharge pour les véhicules électriques, de la fibre optique en Morbihan, des énergies renouvelables (maîtrise, production, développement), du gaz et des réseaux de chaleur.

### Ademe



L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Pour aider les collectivités à disposer d'une compétence locale « énergie » l'Ademe a élaboré et mis en place le service « Conseil en énergie partagé ».

### Conseil en énergie partagé



Le "Conseil en Énergie Partagé" permet aux collectivités n'ayant pas les ressources internes suffisantes de mettre en place une politique énergétique maîtrisée, et d'agir concrètement sur leur patrimoine pour réaliser des économies. Le CEP, service de proximité, s'adresse aux communes de moins de 10 000 habitants (un conseiller peut travailler sur un total de population d'environ 40 000 habitants) et a pour objectif de : gérer l'énergie par un suivi des factures, réduire la consommation à confort identique, accompagner la commune dans ses projets de bâtiments pour optimiser les choix, animer des actions de sensibilisation.

### GEOPLC



GEOPLC accompagne depuis plus de 5 ans, les acteurs publics et privés dans la conception, la gestion et le déploiement de programmes d'efficacité énergétiques. GEOPLC qui compte en 2013 plus d'une centaine de collaborateurs, a d'ores et déjà déployé plus de 50 programmes à destination des secteurs résidentiels, tertiaire. GEOPLC est l'un des leaders sur le marché des certificats d'économie d'énergie. GEOPLC a été reconnue Structure Collective par l'État. À ce titre et dans le cadre du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), elle a pu valoriser à hauteur de 92 410,29 € les opérations d'économies d'énergie réalisées par les communes du Morbihan.

#### Remise du chèque :

**Vendredi 6 décembre 2013 à 15h**  
Morbihan énergies  
27 rue de Luscanen  
56000 VANNES

#### Contact presse :

Arnaud Le Guelvouit  
Tél : 02 97 62 79 23  
Mél : [communication@sdem.fr](mailto:communication@sdem.fr)